

DÉCLARATION D'ADHÉSION

Mme M.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____ Localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Né-e le: _____ Nationalité: _____

Profession: _____

Je suis en formation _____

Fin prévue de la formation: mois _____ année _____

Employeur / Lieu de travail: _____

Revenu annuel brut: _____

Mode de paiement des cotisations: par année par semestre par trimestre

Date d'adhésion souhaitée: mois _____ année _____

Recruteur/-euse (nom, prénom): _____

Je déclare adhérer au Syndicat suisse des services publics (SSP) et je m'engage à en respecter les statuts et à verser mes cotisations de membre.

Lieu et date: _____

Signature: _____

Nos revendications : toujours actuelles !

Lors de la grève féministe du 14 juin 2019, le SSP a rédigé des cahiers de revendications. Deux ans plus tard, le bilan est contrasté.

D'une part, il y a eu une prise de conscience sur les questions féministes, en particulier sur le sexisme, le harcèlement sexuel et les violences, ainsi que sur la centralité du travail des femmes tant professionnel que familial. Un travail qui ne s'arrête jamais, même pas durant le lock down de la première vague du Covid-19. Bien au contraire !

D'autre part, les pressions de l'économie pour revenir « à la normale » sont énormes et si beaucoup de moyens financiers sont débloqués pour soutenir « l'économie », les secteurs essentiels, notamment la santé, le social, le nettoyage, l'accueil de l'enfance, les écoles, ont été une fois de plus délaissés.

Les personnels en première ligne lors de la pandémie, en majorité des femmes, n'ont pour la plupart même pas reçu de prime. Et la revalorisation des fonctions et métiers féminins que nous demandons lors de la grève féministe est en queue de peloton dans la liste des priorités politiques.

Nous demandons aussi la réduction du temps de travail afin de sortir du piège du temps partiel et de partager le travail non rémunéré. Cette revendication est aussi celle du mouvement pour le climat. Pourtant elle ne figure pas encore à l'agenda politique. Au contraire, la droite veut nous imposer de travailler plus avec AVS 21. C'est inacceptable !

Pour le SSP, les collectivités publiques doivent jouer un rôle exemplaire en valorisant les fonctions et métiers féminins, en reconnaissant l'importance du travail domestique, éducatif et de soins, en réduisant le temps de travail, en adoptant des conditions de travail conformes aux principes de l'égalité, de la solidarité et du respect des êtres humains et de l'environnement.

Le 14 juin 2021 sera l'occasion de nous mobiliser à nouveau sur les lieux de travail et dans la rue, avec les Collectifs de la grève féministe et des femmes* : des actions sont prévues à 15h19 pour l'égalité salariale et contre AVS 21 et des manifestations sont organisées dans toutes les villes le soir.

Consultez tous les programmes et suivez-nous sur :
<https://ssp-vpod.ch/campagnes/ greve-des-femmes/>



photo de couverture © Eric Roset
graphisme: charlottedesign.ch

AVS 21 : 65 ANS C'EST TOUJOURS NON !

Le Syndicat suisse des services publics

Av. Ruchonnet 45 bis, Case postale 1360, 1001 Lausanne
021 340 00 00

central@ssp-vpod.ch
www.ssp-vpod.ch/grevefeministe





AVS 21 : une réforme sur le dos des femmes !

Annoncée juste après la grève féministe par Alain Berset, **AVS 21 ne contient que deux mesures : l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et la hausse de la TVA, une taxe antisociale qui pèse plus lourdement sur les petits budgets.** Contrairement à la propagande, **AVS 21 ne contient aucune compensation**, mais uniquement des mesures pour la génération transitoire, qui concerne les femmes âgées de 56 ans et plus, voire 59 ans et plus selon le modèle retenu. AVS 21 pourrait déjà entrer en vigueur l'année prochaine : le Conseil des Etats vient d'accepter le projet et le Conseil national devrait l'adopter en juin. Une votation est à prévoir encore cette année.

Mobilisation syndicale et féministe

Ce sera la troisième fois que l'on vote sur une hausse de l'âge de la retraite des femmes : la majorité populaire l'a refusée en 2004 (11ème révision de l'AVS) puis en 2017 (PV 2020). En début d'année, plus de 300'000 personnes ont signé l'appel

des syndicats « **Pas touche aux rentes des femmes !** ». Pourtant, la droite persiste. Pire, elle exige une nouvelle réforme à l'horizon 2026, pour **augmenter l'âge de la retraite de toutes et tous à 66, voire 67 ans.** Face à ce mépris, notre riposte est déterminée : nous allons combattre AVS 21 dans la rue et dans les urnes.

37% de rentes en moins !

Les femmes touchent des rentes plus basses et ce n'est pas un hasard. C'est le résultat de toutes les inégalités et discriminations accumulées pendant la vie active : l'écart salarial, la moindre valorisation des métiers féminins, le temps partiel, le plafond de verre, le travail domestique, éducatif et de soins que les femmes assument encore à 70%. **Aujourd'hui, les inégalités persistent, voire s'aggravent :** selon les derniers chiffres de l'OFS, l'écart salarial a augmenté de 18,1 à 19% entre 2014 et 2018.

Notre priorité est donc d'éliminer les inégalités durant la vie professionnelle et dans la sphère familiale. Augmenter les salaires des femmes, c'est aussi augmenter les cotisations à l'AVS sans devoir augmenter l'âge de la retraite !

64 ans c'est bien assez !

Travailler une année de plus n'est pas anodin. **C'est une mesure dure qui impacterait nombre de travailleuses**, mais particulièrement celles qui ont les métiers les plus pénibles, les salaires les plus bas et qui ne peuvent pas s'offrir une retraite anticipée. En revanche, ceux – car ce sont très majoritairement des hommes – qui partent à 60 ans avec une rente de 5'000 francs par mois ou plus, ne seront pas touchés par AVS 21.

Notre priorité est d'augmenter les rentes et permettre ainsi à toutes, et particulièrement aux travailleuses en première ligne, de bénéficier d'une retraite digne.

L'AVS : une assurance égalitaire, solidaire et durable

L'AVS est en place depuis 1948 et, contrairement à ce que prétendent ses détracteurs, elle se porte bien. **En 2020, les finances de l'AVS ont bouclé sur un bénéfice de 1,9 milliard de francs. La fortune du fonds est de 47 milliards.** On est loin du scénario catastrophe établi par le Conseil fédéral, qui annonce un épuisement des recettes à l'horizon 2030. Cela dit, la droite a une attitude ambiguë, car si d'un côté elle peint le diable sur la muraille, de l'autre elle refuse des moyens supplémentaires à l'AVS : elle a ainsi réduit la majoration de la TVA de 0,7 points, proposée par le Conseil fédéral à 0,4 voire 0,3 points selon le scénario qui sera retenu. **Son but est clair : vider les caisses pour justifier le fait de nous faire travailler plus longtemps !** Au contraire, nous voulons renforcer cette assurance égalitaire.

* toute personne qui n'est pas un homme cisgenre (soit un homme qui se reconnaît dans le genre qui lui a été assigné à la naissance).

Femmes à l'offensive

Nous l'avions dit le 14 juin 2019 : la grève féministe et des femmes* n'était pas l'aboutissement, mais un moment fort de nos luttes. Nous nous étions engagées à continuer ensemble pour faire changer le monde du travail et la société. Notre opposition à l'augmentation de l'âge de la retraite est partie de ce combat : ce que nous voulons c'est travailler moins, avoir davantage de temps pour nous occuper de nos vies, de nos proches, de notre environnement et que ce travail soit reconnu et valorisé.

Notre lutte pour l'égalité va continuer aussi longtemps que nécessaire.

Rejoignez-nous, luttons ensemble pour nos droits et combattons toutes les discriminations et les violences sexistes !



Secrétariat Central SSP
Avenue Louis-Ruchonnet 45bis
Case postale 1360
1001 Lausanne